

Maatwerk bij Terugkeer



# Brochure d'information sur le Burundi

Informations pour les migrants ou ex-demandeurs  
d'asile désireux de s'orienter vers le retour au Burundi

Bureau Médiation au Retour en coopération avec  
la Fondation Société Mondiale  
*Mars 2010*

# Introduction

Ce dépliant d'ONG Bureau Maatwerk bij Terugkeer (Bureau Médiation au Retour en français) fournit des informations concernant un retour éventuel au Burundi à l'usage des migrants demeurant aux Pays-Bas sans titre de séjour et/ou des anciens demandeurs d'asile qui n'ont plus le droit de séjourner aux Pays-Bas.

Les migrants sans permis de séjour, soit les illégaux, peuvent se poser des questions du genre:

« Est-ce que je veux continuer à vivre dans l'illégalité? Est-ce que je veux envisager de retourner au Burundi pour y mener une existence légale? Quelle aide puis-je obtenir au Burundi une fois que je serais retourné(e) ? »  
Ce dépliant donne des renseignements sur le logement, l'emploi, les possibilités de formation, les équipements et soins médicaux et la sécurité au Burundi. Il informe en outre ses lecteurs sur l'aide qui peut être proposée aux Pays-Bas et au Burundi à ceux et celles qui ont l'intention de rentrer au pays.

# Information pratique pour des rapatriés au Burundi<sup>1</sup>

## 1 Accueil à l'aéroport

Un rapatrié qui présente son laissez-passer, tenant lieu de passeport, délivré en bonne et due forme par l'ambassade du Burundi, n'a aucune difficulté à sortir de l'aéroport de Bujumbura. Concernant le transport: à l'aéroport, il y a des taxis qui attendent les clients. Le coût du transport de l'aéroport en ville est de 15.000 Fbu. (Notez que si notre partenaire Ligue Iteka est avisée, elle assurera elle-même le transport du rapatrié jusqu' à son domicile.)

### La douane

Un rapatrié qui rentre avec ses effets personnels les fait passer sans aucun problème. Mais si l'on remarque qu'il arrive avec des produits à commercialiser, il doit payer des droits de douane. Concernant les droits de douane, les taxes sont fonction de la nature et de la valeur de la marchandise ainsi que de son coût de transport. Certes, il y a des produits de valeur dont les taxes sont prédéfinies et d'autres qui sont taxés selon la facture d'achat.

## 2 Logement

La politique du logement au Burundi est confrontée à 3 contraintes:

1. la rareté d'une offre de logements stables, appropriés et moins chers, accessibles à toutes les couches de la population,
2. le faible pouvoir d'achat de la population. En effet, les salaires des fonctionnaires sont tellement bas qu'ils ne peuvent pas faire face à l'échéance des crédits,
3. le coût de la construction qui continue à monter à la suite d'un niveau d'inflation qui reste généralement inquiétant.

### Conditions pour obtenir une parcelle au Burundi

Les parcelles urbaines sont gérées par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Les deux promoteurs publics, à savoir S.I.P et ECOSAT, assurent la viabilisation et la vente de nouvelles parcelles dans les nouveaux quartiers résidentiels. Les personnes intéressées font une demande, mais comme les demandes ne peuvent pas toutes être satisfaites, des critères sont fixés pour sélectionner les bénéficiaires. Le bénéficiaire paie alors les frais de viabilisation, et entame ensuite les procédures de demande de permis de bâtir auprès de la direction générale de l'urbanisme.

<sup>1</sup> Source d'information: Mr. Ildephonse Nsabimana de la Ligue Iteka, Bujumbura Burundi

Une fois l'autorisation donnée, le bénéficiaire commence la construction.

### Frais de viabilisation

On peut classer le prix de la viabilisation en 4 catégories :

- Catégorie 1. Ville de Bujumbura: dans la ville de Bujumbura les frais de viabilisation sont actuellement de 7000 Fbu/m<sup>2</sup>, une parcelle de 6 ares coûte 4.200.000 Fbu
- Catégorie 2. Villes de Gitega et Rumonge: le coût de viabilisation y est de 4500 Fbu/m<sup>2</sup>, une parcelle de 6 ares coûte 2.400.000 Fbu
- Catégorie 3. Ville de Ngozi: les frais sont de 5132 Fbu/m<sup>2</sup>, une parcelle de 6 ares coûte 3.692.000 Fbu
- Catégorie 4. Reste des provinces: les frais sont de 1000 Fbu/m<sup>2</sup>, une parcelle de 6 ares coûte 600.000 Fbu

### Frais de construction

Comme la main d'œuvre varie d'une ville à une autre, le coût des constructions présente conséquemment une légère différence.

Dans la ville de Bujumbura, le coût des constructions par m<sup>2</sup> est de 250.000 Fbu. Une maison de trois chambres, avec douche à l'intérieur, et d'une superficie bâtie de 100 m<sup>2</sup>, coûte 25.000.000 Fbu

Dans les autres provinces, le coût de construction par m<sup>2</sup> varie entre 180.000 et 200.000 Fbu. Une maison de 3 chambres, avec douche et toilettes à l'intérieur, et d'une superficie de 100 m<sup>2</sup>, coûte 20.000.000 Fbu

### Prix de location

Bujumbura: pour les maisons d'habitation, les coûts varient d'un quartier à l'autre

- Kinindo – Rohero – Kinanira – Gihosha – Mutanga: les coûts varient entre 350.000

et 500.000 Fbu pour une maison à trois chambres.

- Ngagara et Kanyosha: les coûts varient entre 250.000 et 300.000 Fbu
- Bwiza – Jabe – Nyakabiga et Buyenzi: 250.000 Fbu
- Musaga: 150.000 à 200.000 Fbu
- Cibitoke et Mutakura: 150.000 à 200.000 Fbu
- Kigobe: un appartement à 2 chambres avec cuisine coûte entre 250.000 Fbu et 300.000 Fbu

### Boutiques

Marché central de Bujumbura et dans les autres quartiers: entre 150.000 Fbu et 200.000 Fbu selon l'emplacement.

- Galeries: 250.000 Fbu à 400.000 Fbu
- Loyers dans les autres provinces: Ngozi, Gitega, Rumonge et Muyinga : les loyers d'une maison de trois chambres varient entre 80.000 et 120.000 Fbu/mois
- Dans d'autres provinces comme Muramvya, Bubanza, Cibitoke, Cankuzo, Ruyigi, Karuzi, Kayanza, Mwaro, Rutana et Makamba, le loyer d'une maison à trois chambres varie de 50.000 Fbu à 80.000 Fbu.
- Une boutique à Ngozi et Gitega peut revenir à 50.000 Fbu/mois

### Autres frais liés à l'obtention du permis de construire

- Frais de dossier: 20.000 Fbu
- Taxe de bâtisse: 6/1000 du devis de construction
- Étude du sol en cas d'une construction en étage: 450.000 Fbu
- Plans de construction: 300.000 Fbu

## 3 Situation économique

Il s'agit notamment de:

La diversification de l'économie: l'économie du Burundi est peu diversifiée et repose essentiellement sur un secteur agricole qui en constitue la pierre angulaire. Ce secteur contribue pour environ 50% au PIB et emploie 90% de la population active. Certes, le secteur tertiaire s'est accru de manière substantielle depuis 2000, mais fondamentalement, on remarque que le Burundi demeure un pays à fort potentiel de croissance dans les secteurs du commerce, des mines, de l'industrie, du tourisme et de l'artisanat.

L'amélioration de la productivité du secteur agricole qui est inférieure aux standards subsahariens (97\$ USD par tête comparativement à 317\$ USD pour l'Afrique subsaharienne). Elle est la résultante d'une combinaison de facteurs dont la forte densité de population, la fragmentation des terres, l'exploitation intensive des sols, la perte de fertilité, la faible utilisation d'engrais, l'emploi de techniques agricoles traditionnelles, le manque de disponibilité des semences sélectionnées à des prix abordables, la difficulté d'accès à des sources d'irrigation. Notons que la production vivrière en 2005 ne représentait que 45% du niveau atteint en 1993.

Comme le secteur agricole assure jusqu'à aujourd'hui 95% du revenu de la population, il est important d'améliorer ses rendements afin qu'il puisse répondre de façon adéquate aux besoins grandissants des ménages. Notons que l'accès à la terre est considéré comme une contrainte majeure principalement pour les ménages, la micro-entreprise et les entreprises du secteur du commerce. La question foncière, fort complexe, est déjà une source de conflits entre les



ménages. La forte pression démographique que connaît le Burundi réduit considérablement la disponibilité des terres, ce qui est à la base de l'exode rural de plusieurs jeunes en provenance des provinces surpeuplées comme Kayanza et Gitega.

Les multiples crises qu'a connues le pays ont aussi contraint les Burundais à fuir leurs propriétés pour se réfugier à l'extérieur et à l'intérieur du pays. Cette situation a généré des litiges et des conflits sociaux lors du rapatriement des réfugiés, qui pour la plupart ont trouvé leurs propriétés occupées par les voisins ou réquisitionnées par l'Etat. Ceci est exacerbé par un cadre juridique, réglementaire et institutionnel complexe.

Le développement du secteur privé: le secteur privé formel au Burundi est relativement modeste et se relève progressivement d'une longue période d'instabilité. Toutefois, plusieurs mesures ont été prises par le passé pour stimuler son développement, mais elles n'ont pas été à la hauteur des attentes des investisseurs privés. Les investissements directs étrangers ont toujours été peu importants au Burundi. Selon les résultats du Doing Business, le Burundi se classe parmi les derniers pays en ce qui concerne la facilité à conclure des marchés à cause des conflits armés et guerres qui l'ont profondément affecté.

L'amélioration de l'intermédiation financière: le secteur financier est peu développé au Burundi, notamment en milieu rural où l'économie est peu monétisée. Par ailleurs, les institutions de microcrédit étant peu nombreuses et peu présentes en milieu rural, la mobilisation de l'épargne y est faible. Une politique de développement de la microfinance est en cours. La loi y relative, qui a vu le jour en 2009, devrait jeter les bases légales

et réglementaires pour le développement de ce secteur.

Sur le plan formel, une revitalisation du secteur financier s'impose, et les autorités comptent s'y atteler par la consolidation des institutions financières, la mise en place d'un système de contrôle et de surveillance, l'amélioration de l'analyse du risque et l'établissement d'un cadre légal dans le domaine des droits de la propriété et de la faillite. Signalons cependant 3 domaines où la situation est particulièrement préoccupante : 1. le niveau du taux d'intérêt; 2. les exigences relatives aux garanties, et 3. la complexité des demandes et des formalités. Pour redresser la situation, il est évident qu'il faudrait songer à créer un fonds de garantie qui serait utilisé lors de la négociation des crédits à octroyer aux jeunes entrepreneurs désireux de débiter des activités de tout genre.

Il est aussi important de remarquer que le secteur bancaire finance essentiellement le court terme à des taux d'intérêt dépassant 20%, pénalisant du coup les jeunes entrepreneurs qui n'ont pas de garantie à donner aux banques.

### Secteurs intéressants à l'avenir

Plusieurs secteurs seraient très intéressants pour le pays à l'avenir, notamment le secteur de la transformation des produits alimentaires. Plusieurs produits ne sont pas conservés longtemps faute de technologie appropriée, ainsi, la production est directement consommée et par conséquent, on ne peut pas constituer de réserve.

Un autre secteur à exploiter par la jeunesse, est le commerce de divers produits et le transport bien organisé. En effet, les jeunes ont prouvé que grâce à leurs capacités et à

leur dynamisme, ils prospéraient dans ce genre d'activités.

Le secteur de l'agriculture et de l'élevage est également intéressant pour l'économie burundaise.

Le secteur de l'informatique et des Technologies d'Information et de Communication sont aussi à exploiter. Comme le pays est entré dans la communauté est-africaine où la langue anglaise est la plus utilisée, il serait important pour les jeunes de se spécialiser dans cette langue.



## 4 Situation sociale

La situation sociale du Burundi est à l'image de son économie. Des réformes profondes doivent être réalisées pour engager le pays sur la voie de la croissance.

L'emploi: Le Burundi connaît une situation de chômage particulièrement difficile. Les opportunités rémunérées sont faibles, l'économie, peu diversifiée, a une forte incidence sur la pauvreté. Les jeunes terminent aujourd'hui les études sans espoir de trouver un emploi. La population active, quant à elle, s'élève à 3,3 millions de personnes, soit 44,7% de la population totale, dont 95% opère dans le secteur agricole.

Seules deux sociétés d'assurance assurent les travailleurs. L'Institut de Sécurité Sociale pour les travailleurs contractuels de la fonction publique, ceux des sociétés publiques et du secteur privé, tandis que la Mutuelle de la fonction publique se charge de l'assurance-maladie pour le personnel du secteur public. Les rares sociétés privées qui opèrent dans le secteur de l'assurance-maladie, assurance-pension etc. sont difficiles à trouver et n'ont pas de base financière solide.

# 5 Scolarisation

## Frais de scolarisation pour les écoles publiques

La scolarisation au niveau du primaire est gratuite.

Au secondaire: dans les collèges communaux, le minerval est de 2000 Fbu/trimestre.

Dans les lycées à internat: le minerval est de 8000 Fbu/trimestre.

## Système éducatif privé et maternel

### Écoles Maternelles et privées dans les provinces du nord

	École		Frais scolaires	Période
Kayanza	École paramédicale	privée	12000	mois
	École technique des métiers	privée		mois
	Lycée de l'Oasis	privé		mois
	Joly Bébé	maternelle		mois
	École de l'Avenir	primaire privée		mois
Ngozi	Michel Archange	maternelle	35000	trimestre
	Espérance	maternelle	30000	trimestre
	Ngozi II	maternelle	3000	trimestre
	Soleil du Savoir	privé(e)	26000	trimestre
	Collège de l'Espérance	privé	26000	trimestre
Kirundo	La Fontaine	privé(e)	26500	trimestre
	École maternelle de Binyoni (Twitezimbere)	ONG	gratuite	trimestre
Karusi	ERRIDGE	maternelle	9000	trimestre
	Le Sapin	maternelle		trimestre
Muyinga	La Connaissance	privé(e)	10000	mois
	SOS	maternelle	27000	trimestre
	Petit Poisson	maternelle	30000	trimestre

## Situation des écoles privées dans la région du sud (maternelles, primaires et secondaires)

### Makamba

Dans la province de Makamba: au chef-lieu de la province : deux écoles maternelle dénommées: La Confiance 1 et Nderagakura, cette dernière coûte un minerval de 5000 Fbu/mois, deux écoles secondaires privées: Etem Makamba et Shaning School: le minerval est de 20.000 Fbu/trimestre.

A Nyanza lac: il y a une gardienne publique, mais qui coûte 1000 Fbu/mois avec des enseignants payés par l'État.

A Mabanda: il y a une école nouvelle-

ment créée par l'association Réconfort composée de rapatriés de 1972 en provenance de Tanzanie, où le minerval est de 20.000 Fbu/trimestre.

### Rutana

Au chef-lieu de la province, il y a une école privée de la S.O.S qui comprend la maternelle et le primaire, et où les parents payent 16.500 Fbu/mois.

### Bururi

Au chef-lieu de la province, il y a seulement une école maternelle privée qui coûte aux

parents 7000 Fbu/mois, mais il y a également deux écoles gardiennes qui coûtent 3000 Fbu/mois. A Rumonge, il y a beaucoup d'écoles privées, tant primaires que secondaires, celles du secondaire sont: la Bethel School, l'École intercontinentale, l'École Moria, l'École islamique, le Groupe scolaire Congolais, qui coûtent en moyenne 17.000 Fbu ou 18.000 Fbu/mois, et il y a également une école paramédicale qui coûte un minerval de 20.000 Fbu/mois. Signalons en outre que chaque commune de Bururi a une école gardienne.

### Écoles privées à Bujumbura

École	Minerval	Période
SOS	50.000	trimestre
Saint-Michel Archange	50.000	trimestre
Indépendante	55000	trimestre
École Internationale de Bujumbura	90.000	trimestre
Séminaire Saint Joseph	45.000	trimestre
École Intercontinentale	50.000	trimestre
MAMI	35000	trimestre
ARC-EN-CIEL	45.000	trimestre
ENCLOS DES POUSSINS	60.000	trimestre
La Clairière	45.000	trimestre
École française	429 000 160 euros bibliothèque 350 euros écolage	trimestre an an
École belge	presque identique à la française	

Les universités au Burundi sont nombreuses:

### Universités publiques

L'Université du Burundi qui comprend plusieurs filières de formations :

- L'INSP: Institut National de Santé Publique, un institut spécialisé dans la santé
- Institut Supérieur pour la Gestion des Entreprises: (université attachée au ministère de la Planification et du Développement)

- pour ceux qui ont un niveau universitaire en sciences financières et commerciales
- ISCAM: pour les cadres militaires
- INP: Institut National de Police

L'Université du Burundi reçoit uniquement les lauréats des études secondaires qui ont réussi le test national. Ces derniers bénéficient d'une bourse d'études de 9000 Fbu pour les étudiants internes (qui habitent dans les campus universitaires), et de 31.600 Fbu pour les externes. Notez que le montant de 30.000 Fbu reste insuffisant compte tenu du coût de la vie actuelle, par exemple le transport, le logement et l'alimentation, ainsi que les besoins quotidiens. Un étudiant qui double plus de deux fois par cycle perd immédiatement son droit à la bourse.

L'INSP accueille les lauréats ayant terminé leurs études secondaires tant techniques que générales, et qui ne doivent pas nécessairement avoir réussi le test national. Ces derniers bénéficient d'un financement de deux ministères, à savoir le ministère de l'Éducation et celui de la Santé.

### Universités privées

Ces universités ont introduit des sections modernes qui n'existaient pas à l'université du Burundi et qui répondent aux besoins actuels : notamment le marketing, la communication, l'informatique, l'administration, l'étude et l'évaluation des projets de développement, la gestion des ressources humaines, et l'informatique de gestion.

Elles sont nombreuses, on peut citer notamment :

- À Bujumbura
- Université du lac
- Université Martin Luther King

- Université Lumière
- Université Espoir d'Afrique : les cours sont donnés en anglais et en français
- Université Ntare Rugamba
- Université Sagesse
- IST: Institut Supérieur des Technologies (spécialisé en informatique et en télécommunication)

À Ngozi

- Université de Ngozi

À Bururi

- Université des grands Lacs

À Mwaro

- Université de Mwaro

Conditions d'accès aux universités privées : pour les universités privées, il suffit d'avoir réussi les études secondaires générales ou techniques. Les lauréats qui ont réussi le test national bénéficient de la bourse d'études du gouvernement, au même titre que ceux des universités publiques. Notez que la bourse de 30.000 Fbu/mois reste insuffisante pour le minerval payé dans les universités privées, qui est en général d'environ 240.000 Fbu par an. Pour la section informatique Génie logiciel à l'Université Lumière de Bujumbura, le minerval s'élève à 1.000.000 Fbu.

### Équivalence des diplômes

Au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, une commission est chargée d'étudier l'équivalence des diplômes.

## 6 Organisation du système de santé

Le système sanitaire du Burundi s'articule autour de trois niveaux: le niveau central, le niveau intermédiaire et le niveau périphérique:

Le niveau central (le cabinet du Ministre, l'Inspection générale de la Santé, la Direction générale de la Santé et la Direction générale des Ressources) est chargé de la formulation de la politique sectorielle, de la planification, de l'élaboration des stratégies d'intervention, de la coordination de l'aide apportée au secteur sanitaire, de la définition des normes de qualité, de la supervision et de l'évaluation ainsi que des formations de base et de la formation continue.

Le niveau intermédiaire est composé de 17 provinces sanitaires. Chaque province sanitaire est dotée d'un Bureau Provincial de la Santé (BPS) qui est dirigé par le médecin directeur de la province sanitaire chargé de la coordination de toutes les activités sanitaires de la province.

Le niveau périphérique est composé d'une quarantaine de districts sanitaires dont chacun couvre en moyenne  $\pm$  150.000 habitants.

### Réseau national des soins de santé

Le réseau des soins est organisé en quatre niveaux de référence: la référence de base, la première référence, la deuxième référence et la référence nationale.

La référence de base comprend 610 centres de santé tant publics que privés (semi lucratifs agréés et privés lucratifs). Elle corres-

pond au premier contact du patient avec les professionnels de la santé.

La première référence est constituée par les hôpitaux de district. Ces hôpitaux prennent en charge les patients dirigés par les centres de santé dans les limites du dispositif minimum d'activités correspondant à ce niveau de soins, tel que défini par le ministère ayant le portefeuille de la santé publique dans ses attributions.

La deuxième référence comprend 4 hôpitaux régionaux: Gitega, Ngozi, Bururi et Ruyigi. Tous les autres hôpitaux provinciaux sont des hôpitaux de district. Ces hôpitaux régionaux de deuxième référence sont appelés à dispenser les soins médicaux et chirurgicaux aux patients dirigés par les structures hospitalières de première référence.

La référence nationale est constituée par les grands hôpitaux qui sont appelés à dispenser les soins médicaux et chirurgicaux dépassant la compétence des hôpitaux de deuxième référence. Il s'agit d'hôpitaux qui ont une capacité d'accueil généralement comprise entre 120 et 600 lits, à savoir le Centre hospitalo-universitaire de Kamenge (400 lits), l'hôpital Prince Régent Charles (600 lits), l'Hôpital militaire de Kamenge, le Centre neuro-psychiatrique de Kamenge et la clinique Prince Louis Rwagasore (120 lits). Ils appartiennent tous au secteur public et sont tous situés dans la commune de Bujumbura.

### Ressources humaines

Il s'agit des professionnels de la santé, en l'occurrence des médecins et du personnel infirmier sans lesquels les soins de santé ne sauraient être dispensés aux patients. Si l'on se réfère à la situation de 2005, qui n'a

d'ailleurs pas beaucoup changé, le système national de santé publique disposait de:

0,15 médecin pour 10.000 habitants (norme de l'OMS: 1 médecin pour 10.000 habitants). Ce nombre de médecins est très largement en deçà des normes de l'OMS, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la qualité et la quantité des soins. Cette faible disponibilité des médecins au niveau national est encore plus accentuée dans le milieu rural, car les médecins travaillent presque exclusivement dans les hôpitaux du milieu urbain. L'une des raisons invoquées est le manque de motivation pouvant les inciter à travailler en milieu rural, là où les conditions de vie ne sont pas aussi bonnes qu'en milieu urbain. 2,85 infirmiers pour 10.000 habitants ou près d'un infirmier pour 3000 habitants (norme de l'OMS: 1 infirmier pour 3000 habitants). Cet indice paraît satisfaisant, car la norme de l'OMS en la matière a été atteinte; mais reste le problème de leur répartition équitable entre le milieu urbain et le milieu rural, car, tout comme les médecins, la grande majorité du personnel infirmier travaille dans les villes.

### Coût des consultations

Dans les hôpitaux publics: médecin généraliste: 1400 Fbu; médecin spécialiste: 2500 Fbu infirmier: 700 Fbu.

Dans les hôpitaux privés: médecin généraliste: 4000 Fbu; médecin spécialiste: de 7000 Fbu à 12000 Fbu.

## 7 Situation sécuritaire au Burundi

Avec l'année 2009, le Burundi vient de passer sa première année de la décennie sans conflit armé. La fin de la guerre a été marquée par un accord, ou plutôt la matérialisation des accords par le sommet régional tenu à Bujumbura le 4 décembre 2008. Le Palipehutu FNL a accepté de se conformer à la constitution en se transformant en un parti politique et en acceptant de cantonner ses combattants. Le gouvernement pour sa part a accepté le partage du pouvoir en octroyant 33 postes à ce nouveau parti et en intégrant ses combattants dans la police et la force de défense nationale, ainsi qu'en libérant les prisonniers politiques appartenant à ce mouvement. Malgré ce contexte plutôt rassurant, la situation sociopolitique et sécuritaire dans le pays est restée préoccupante. En effet, des citoyens ont été tués malgré la fin de la guerre et le désarmement de la population civile.

Les causes en sont le banditisme à main armée, les conflits armés, les règlements de compte surtout liés aux conflits fonciers, à l'héritage et à l'immobilier, les croyances obscurantistes (cas des albinos et des sorciers).

Les victimes des règlements de comptes liés à l'héritage sont les femmes seules et les orphelins. Les femmes seules peuvent être victimes de vols à main armée, car elles sont considérées comme physiquement faibles, et par conséquent incapables de se défendre comme il faut. Les femmes n'héritent pas de leurs parents en général, mais elles peuvent être victimes d'une escroquerie montée par leurs frères ou proches parents qui tentent d'usurper les biens qu'elles ont acquis par leurs propres moyens. Il s'agit notamment de femmes qui achètent des immeubles et des

biens immobiliers et qui ne prennent pas le soin d'aller chercher et de conserver elles-mêmes les documents justifiant leur droit de propriété, des migrantes qui auraient par exemple acheté des maisons par le biais de parents qu'elles ont laissé au Burundi.

En ce qui concerne les organisations qui aident les femmes, il n'y a pas d'organisations d'aide spécifique aux femmes célibataires (single women) mais plutôt des organisations qui s'occupent de la femme en général. De plus, ces organisations ont tendance à se focaliser uniquement sur les cas de viols, comme si c'était le seul acte de violence dont les femmes sont victimes.

La protection de la police est totalement insuffisante pour garantir la sécurité de la population. La police intervient souvent tardivement et les enquêtes n'aboutissent pas. Le problème est qu'elle-même est impliquée ou complice dans certains crimes. Il s'agit notamment de vols à main armée ou de règlements de compte. La population n'a donc pas confiance en la police, et ne peut pas compter sur elle.

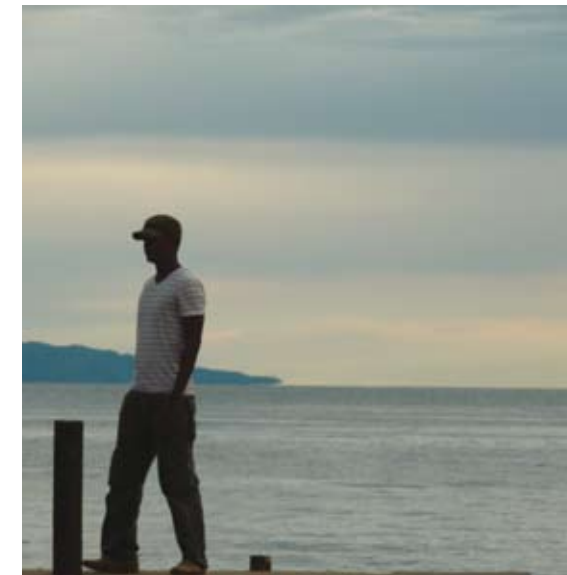
Les catégories d'auteurs de crime sont restées quasiment les mêmes que les années passées: les éléments du Palipehutu-FNL, des éléments des Forces de Défense Nationale, des éléments de la police nationale et des civils; les cas extrêmes se retrouvent dans les provinces de l'ouest du pays comme Bujumbura mairie et Bujumbura rural ainsi que Bubanza. Les causes en sont l'intolérance politique, le banditisme, les conflits fonciers et les règlements de compte.

## 8 Appui chez du retour et la réinsertion au Burundi

### Bureau Médiation au Retour

Le but et la mission du Bureau Maatwerk bij Terugkeer [Bureau Médiation au Retour] est de faciliter le retour autonome des anciens demandeurs d'asile et des migrants sans papiers dans leur pays d'origine dans des conditions humaines, en leur proposant un accompagnement à la réinsertion.

L'aide que nous apportons se situe au niveau de la prestation d'informations, du logement, des soins de santé et du suivi médical, de l'enseignement, de l'octroi de crédits et de la recherche d'un emploi dans le pays d'origine. Pour chaque individu, nous cherchons la solution adéquate et l'accompagnement qui correspond à ses besoins. Migrants et anciens demandeurs d'asile peuvent faire appel à Maatwerk en vue de s'orienter vers leur retour éventuel au pays d'origine. Ils peuvent également solliciter notre aide s'ils ont une idée claire de ce qu'ils pourront faire après



leur retour et de ce dont ils auront besoin à cet effet. Le principe de Maatwerk est de laisser chaque individu décider lui-même de son retour et de son avenir. Nous offrons une aide littéralement sur mesure et laissons nos clients libres de choisir de retourner ou non dans leur pays d'origine.

Nous aidons nos clients en faisant appel entre autres à des accompagnateurs qui parlent leur langue, mais également en coopérant étroitement avec les organisations de migrants et autres organisations sociales des Pays-Bas, ainsi que du pays d'origine. Nous nous alignons dans ce cadre sur la loi relative à la Protection des données personnelles.

### Organisation partenaire au Burundi: Ligue Iteka

Ligue Iteka est une organisation pour la défense et la promotion des droits de la personne humaine et le développement d'un État de droit au Burundi.

Les objectifs de la ligue Iteka sont notamment de :

- Défendre la personne humaine contre les violations de ses droits, en particulier de ses libertés et droits fondamentaux.
- Prévenir les violations des droits et libertés de la personne humaine, en particulier ses libertés et droits fondamentaux.
- Développer la capacité de chacun à prendre en main la défense et la promotion de ses propres droits et, solidairement, de ceux d'autrui, sans considération de sexe ou d'appartenance régionale, ethnique, clanique, politique, religieuse ou autre.
- Développer la capacité de chacun à participer pleinement, de manière active et responsable, à l'édification d'un État de droit au Burundi.
- Tenir les Burundais, et le public en général,

objectivement informés sur la situation des droits de la personne humaine au Burundi

La Ligue Iteka peut coopérer avec toute organisation non gouvernementale nationale ou internationale poursuivant les mêmes objectifs.

Dans sa mission quotidienne de défense et de promotion des droits de la personne humaine, elle s'occupe entre autres du retour au pays d'origine des Burundais venant aussi bien d'Afrique que d'Europe. Au nom de la Ligue Iteka, Mr. Ildephonse Nsabimana, coordinateur du projet de rapatriement, a passé une semaine aux Pays-Bas sur invitation du Bureau Médiation au Retour dans le but d'étudier comment développer une coopération entre les deux organisations qui œuvrent pour une mission semblable. C'est dans ce cadre que la Ligue Iteka est en liaison directe avec le Bureau Médiation au Retour en ce qui concerne le soutien des Burundais qui rentrent des Pays-Bas, par exemple dans le cadre de logement, l'intégration d'emploi, d'écoute et du conseil etc. Si vous voulez contacter Mr. Ildephonse Nsabimana pour des questions, information etc, vous pouvez faire ça par le Chargé des Programmes responsable de Bureau Médiation au Retour.

### Personne de confiance chez la Fondation Société Mondiale (Stichting Mondiale Samenleving , SMS)

Éprouvez-vous le besoin de vous entretenir de votre vie aux Pays-Bas avec une personne de confiance? Pensez-vous parfois à rentrer au pays et souhaiteriez-vous être mieux informé(e) au sujet de votre situation spécifique ? N'hésitez pas dans ce cas à prendre contact avec l'une des personnes de confiance

qui sont elles-mêmes originaires du Burundi. Vous pouvez le faire par téléphone et de façon anonyme, mais vous pouvez également prendre rendez-vous quelque part pour un entretien personnel. En premier lieu, vous bénéficierez d'une oreille attentive et par la suite, la personne de confiance pourra vous aider à trouver des solutions à vos problèmes. Sachez en tout cas que ces entretiens sont sans engagement et confidentiels. C'est vous-même qui décidez si oui ou non, vous voulez rentrer au pays. La personne de confiance n'est pas en contact avec des organismes publics, et le contenu de cet entretien restera entre vous.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez prendre contact avec la SMS, au numéro+ 31(0)30-2148063, qui vous orientera vers un des responsables.

### Partenaires de coopération aux Pays-Bas

- **Stichting Mondiale Samenleving (SMS)** pour l'accession au réseau des migrants et de la diaspora aux Pays-Bas: Utrecht, téléphone: +31 (0)30-2148063, [www.sms-vluchtelingen.nl](http://www.sms-vluchtelingen.nl)
- **Internationale Organisatie voor Migratie** [Organisation Internationale pour la Migration] pour faciliter les réservations de vols et l'harmonisation du processus de réinsertion: La Haye, téléphone: +31 (0)70-3181500, [www.iom-nederland.nl](http://www.iom-nederland.nl)
- **VluchtelingenWerk Nederland** [Action en faveur des réfugiés des Pays-Bas] pour les connaissances juridiques sur les procédures d'asile et de retour et la défense des intérêts des clients: Amsterdam, téléphone: +31 (0)20-3467200, [www.vluchtelingenwerk.nl](http://www.vluchtelingenwerk.nl)
- **Stichting Wereldwijd** pour des cours et formations destinés aux migrants

et aux demandeurs d'asile candidats au retour: Eckelrade, téléphone: + 31 (0)43 – 4083122, [www.stichtingwereldwijd.nl](http://www.stichtingwereldwijd.nl)

- **Rode Kruis** [La Croix Rouge néerlandaise] pour le traçage de membres de la famille des migrants et des demandeurs d'asile: La Haye, téléphone: +31 (0)70-4455822, [www.rodekruis.nl](http://www.rodekruis.nl)
- **Landelijk Ongedocumenteerden Steunpunt** pour toutes informations actuelles sur la situation des sans papiers aux Pays-Bas: Utrecht, téléphone: +31 (0)30-2990222, [www.stichtinglos.nl](http://www.stichtinglos.nl)

Les candidats (potentiels) au retour et leurs accompagnateurs peuvent également prendre contact directement avec les organisations susmentionnées.

### Exemple d'un rapatrié au Burundi

Herman est rentré après un séjour de 3 ans sans-papiers aux Pays-Bas. Après son court séjour dans un hôtel de Bujumbura, il a regagné la famille en commune urbaine où il a commencé à faire des contacts avec ses anciens amis. Comme ses amis étaient devenus de grands commerçants faisant souvent Bujumbura – Nairobi, ils lui ont initié dans le commerce des articles de boutique. Après avoir fait un tour à Nairobi, il a vu qu'il n'a pas un capital suffisant, mais qu'il devrait continuer le commerce. C'est ainsi qu'il a cherché à gauche et à droite en vendant quelques biens jusqu'à ce qu'il totalise 10.000.000 de Fbu. Il a alors marché au rythme des autres de sorte qu'il va régulièrement au Kenya. Son commerce a prospéré jusqu'à ce qu'il a acheté un camion 6 mois plus tard. Son camion lui servait de transport de ses marchandises de Nairobi à Bujumbura. Bien qu'il aimerait plus encore, il est dans une situation de satisfaction.

## Contact

### **Maatwerk bij Terugkeer**

Goeman Borgesiuslaan 77

3515 ET Utrecht

Les Pays-Bas

B.P 9769

3506 GT Utrecht

Les Pays-Bas

Téléphone: + 31 (0) 30-7551580

Fax: + 31 (0) 30-7551582

Courriel: [info@maatwerkbijterugkeer.nl](mailto:info@maatwerkbijterugkeer.nl)

Site Web: [www.maatwerkbijterugkeer.nl](http://www.maatwerkbijterugkeer.nl)

Joignable du lundi au vendredi

### **SMS**

Hollantlaan 4

3526 AM Utrecht

Téléphone: +31 (0)30-2138063

Courriel: [info@sms-vluchtelingen.nl](mailto:info@sms-vluchtelingen.nl)

Site Web: [www.sms-vluchtelingen.nl](http://www.sms-vluchtelingen.nl)

Ce projet est cofinancé par le Fonds européen pour le retour



Return is not necessarily a step backwards

Le contenu de cette brochure ne confère aucun droit